



ENVIRONNEMENT MACHINES ET PRODUCTION

22 Avenue du Môle - ZI des Valignons - F 74460 MARNAZ

Téléphone : 04 50 96 17 52 - E-mail : info@sgd-france.com - Site Web : www.sgd-france.com

TOUS MATERIELS, PRODUITS et SYSTEMES VENDUS PAR SGD-FRANCE.

OBJET DE LA FOURNITURE :

Sur demande du client, avec ou sans cahier des charges, SGD-FRANCE :

- étudie la faisabilité,
- propose des choix et possibilités
- établit une proposition technique et chiffrée après discussion avec le client.

DEMANDES du CLIENT :

- fourniture d'une machine
- fourniture de produits consommables
- fourniture d'un système sur mesure

OFFRES, COUTS et DETAILS :

L'offre établie par SGD-FRANCE est basée sur tous les coûts intervenant dans la réalisation du projet : Achats divers , pièces standard, pièces sur plans, robots, programmation, systèmes électroniques divers , automates et automatismes , temps d'étude , de CAO, CFAO , Assemblage , tests ,Etc..

Les coûts d'achats, coûts horaires et toutes charges diverses intervenant dans les coûts de base, sont propres à MACTECH et n'ont pas pour objet d'être divulgués.

De ce fait :

Le coût du système proposé est **GLOBAL**.

Seules les **OPTIONS** feront l'objet d'un détail.

REALISATION DE L'OBJET :

Une fois le système disponible, diverses étapes devront être validées par le client :

- Eventuellement, pré-réception dans les locaux de SGD-FRANCE
- Préparation, Transport, livraison par les soins de SGD-FRANCE
- Déchargement, mise en place et installation, Branchements (Electricité/Air) ainsi que tous les raccordements sont à la charge et sous la responsabilité du client.

Le technicien SGD-FRANCE ne peut intervenir sur les installations du client.

Les conditions d'intervention des techniciens SGD-FRANCE chez le client, devront être définies au préalable.

En cas de conditions particulières, ces dernières devront faire partie du cahier des charges

DELAI DE FOURNITURE.

SGD-FRANCE ne pourra garantir un délai, que dans des cas précis, clairement définis et dûment acceptés et confirmés par un écrit de SGD-FRANCE.

FORMATION :

Le contenu et la durée de la formation seront définis, d'un commun accord entre SGD-FRANCE et le client et seront partie intégrante du cahier des charges du client et de l'offre de SGD-FRANCE.

Le client devra mettre à disposition le personnel déjà formé à l'utilisation et au fonctionnement de matériels similaires et concernés par le fonctionnement du système.



ENVIRONNEMENT MACHINES ET PRODUCTION

22 Avenue du Môle - ZI des Valignons - F 74460 MARNAZ

Téléphone : 04 50 96 17 52 - E-mail : info@sgd-france.com - Site Web : www.sgd-france.com

PROCES VERBAL D'ACCEPTATION.

Toutes les étapes et prestations feront l'objet d'un écrit résumé dans le :
PROCES VERBAL D'ACCEPTATION.

FINANCIER.

Le client devra respecter les conditions de paiement définies dans l'offre de SGD-FRANCE.
A la commande, Le client devra fournir un accord de financement de sa banque ou autre organisme financier, ainsi qu'une liasse fiscale du dernier exercice financier.

RESERVE DE PROPRIETE.

Sera applicable pour toutes les fournitures de SGD-FRANCE.

ASSURANCE :

Le client assurera le matériel objet de la commande concernée, avant la livraison.
Les garanties habituelles ainsi que les Dommages électriques et le bris de machine, seront obligatoirement couvertes.
Tout sinistre, à partir de livraison, sera entièrement à charge du client.

GARANTIES :

Les divers composants sont couverts par les garanties des fournisseurs.
SGD-FRANCE assure une garantie globale de 12 mois, à compter de la date de signature du Procès-Verbal d'acceptation de la machine ou du système concerné.
Une garantie complémentaire pourra être souscrite par le client. La garantie sera assurée par tous moyens actuels, permettant en priorité des diagnostics et interventions à distance.
Le client devra mettre en place les liaisons et accès nécessaires.
Aucun retour, échange ou remboursement des produits liquides consommables ou des autres pièces diverses ne sera accepté après ouverture du bouchon ou de l'emballage. Tous les frais éventuels liés au remplacement, au retour ou à la relivraison resteront à la charge du client.
SGD-France Garantit la conformité du système au cahier des charges.
En cas d'intervention d'un autre prestataire, les garanties deviennent caduques.

SAV :

SGD-FRANCE, après la période de garantie, assurera le service pour permettre la continuité de fonctionnement du système :
Pièces d'usure / Mises à jour logicielles / Modifications Etc...
Les tarifs applicables seront ceux de la période.